



Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud

CAJ de La Salvetat Saint-Gilles

En Mairie, place du 19 mars 1962

31880 La Salvetat St-Gilles

Tel : 06/22/75/75/61

05/61/07/14/61

Mail : jeunesse-lasalvetatstg@lecs.org

## CONTRAT D'ENGAGEMENT CHANTIER JEUNESSE

### ADOS (15-18 ans)

### VACANCES JUILLET 2020

**INTITULE : « Rénoves ton CAJ ».**

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

CAJ de La Salvetat Saint-Gilles **d'une part,**

Et Mr/Mme.....,

Né(e) le..... à .....

Demeurant (adresse complète).....

**D'autre part.**

**IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :**

Le CAJ engage le / la jeune..... pour participer au chantier « **Rénoves ton CAJ** » **au CAJ de La Salvetat** » **durant :**

**Les lundi 13, mercredi 15, jeudi 16 et vendredi 17 juillet de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h.**

**Pause du Midi :**

**Votre enfant peut rester au CAJ entre 12h30 et 14h, merci de prévoir le pique-nique et de nous préciser les midis de présence :  Lundi 13,  Mercredi 15,  Jeudi 16,  Vendredi 17**

SOIT AU TOTAL : 4 journées de travail.

Durant ces vacances, l'objectif est de ré aménager la salle ados du CAJ !

Au programme :

- Accueil, Ré aménagement des locaux
- Travaux peinture
- Montage, assemblage du nouveau mobilier, installation des décorations

**Les contreparties du chantier :**

**En contrepartie du travail accompli, le jeune bénéficiera d'une « bourse loisir » utilisable pour l'ensemble des sorties, séjours et autres activités payantes de la structure (cf. article 2 du présent contrat).**

---

LEC Grand Sud

CAJ de La Salvetat Saint Gilles

Contrat chantier jeunesse – Vacances d'été 2020

## ARTICLE 1

Aux dates ci-dessus, Mr / Mme.....s'engage à participer au chantier aux heures indiquées dans le contrat et à fournir le travail qui lui sera demandé.

## ARTICLE 2

En contrepartie du travail accompli, le jeune bénéficiera d'une « bourse loisir ». Cette bourse prend la forme d'un avoir, utilisable pour les sorties et les séjours organisés par l'Espace Jeunesse pendant les vacances.

Le montant de la « bourse loisir » s'élève à 6 € par jeune et par demi-journée, soit 48 € pour le chantier « **Rénoves ton CAJ** » au **CAJ de La Salvetat** ». La « bourse loisir » est valable pendant un an après la réalisation du chantier.

## ARTICLE 3

Ce chantier ayant pour objectif d'impliquer les jeunes dans la vie de l'Espace Jeunesse, il sera exigé de Mr. / Mme....., un comportement favorisant le vivre ensemble. Un temps sera pris par le groupe pour faire un bilan de la semaine de travail que les jeunes auront accompli.

## ARTICLE 4

Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans financement ou contre partie d'aucune sorte dans les cas suivants :

- Retard ou absence
- Non respect des personnes
- Non respect des consignes de travail et de sécurité
- Dégradation du site ou du matériel

## ARTICLE 5

Pour les mineurs, la validité du contrat est soumise à la signature d'une autorisation parentale\*.

Nom.....

Prénom.....

Fait à La Salvetat Saint-Gilles, le.....

**Signature** accompagnée de la mention « lu et approuvé les conditions ci-dessus » :

Le jeune :

Le responsable du CAJ de La Salvetat Saint Gilles :  
K. EYMER

\*Autorisation Parentale :

Par cette signature (ci-dessous) la famille autorise l'enfant ..... à participer aux animations proposées dans le cadre du chantier « **Rénoves ton CAJ** ».

Cette signature autorise les responsables de l'activité à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

Les parents :